

Séance ordinaire du 26 novembre 2018

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-sixième jour du mois de novembre deux mille dix-huit à dix-huit heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du conseil Brigitte Duchesneau.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Anne Bernier, assistante-greffière.

CV-2018-07-79

Félicitations à l'équipe de hockey les Chevaliers de Lévis

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De féliciter l'équipe de hockey les Chevaliers de Lévis, ligue Midget AAA, pour avoir établi, le 18 novembre 2018, un nouveau record de la ligue Midget AAA concernant le nombre de victoires consécutives et pour être les premiers au classement de la ligue, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-80

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 novembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-81

Période de questions

Environ 16 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2018-07-82

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2018

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 12 novembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-83

Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de certains membres du conseil de la Ville et dépôt d'un avis de changement à la déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil de la Ville

La déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil de la Ville Isabelle Demers, Janet Jones et Karine Lavertu est déposée.

L'avis de changement à la déclaration des intérêts pécuniaires du membre du conseil de la Ville Mario Fortier est également déposé.

CV-2018-07-84

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 6, 12 et 13 novembre 2018

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 6, 12 et 13 novembre 2018 est déposé.

CV-2018-07-85

Condoléances aux membres de la famille de madame Lina P. Cloutier

ATTENDU le décès de madame Lina P. Cloutier le 11 octobre 2018;

ATTENDU que madame Cloutier a été présidente du Tournoi international Pee-Wee B.S.R. et bénévole durant de nombreuses années dans plusieurs organismes;

ATTENDU que le Tournoi international Pee-Wee B.S.R. est un événement sportif d'importance qui accueille des joueurs de hockey de plusieurs pays et qui se tient à Lévis;

En conséquence,

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville aux membres de la famille de madame Lina P. Cloutier.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-86

Condoléances aux membres de la famille de monsieur Clermont Caouette

ATTENDU le décès de monsieur Clermont Caouette le 31 octobre 2018;

ATTENDU que monsieur Caouette était un grand bénévole;

ATTENDU que monsieur Caouette était vice-président administratif du Tournoi international Pee-Wee B.S.R., un événement sportif qui accueille des joueurs de hockey de plusieurs pays et qui se tient à Lévis;

ATTENDU que monsieur Caouette était impliqué dans l'organisation de ce tournoi depuis 20 ans et membre du bureau de direction depuis 17 ans;

ATTENDU que monsieur Caouette a également été président de Baseball Québec, région de Québec, pendant de nombreuses années;

En conséquence,

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville aux membres de la famille de monsieur Clermont Caouette.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-87

Approbation de demandes de modifications législatives à la Charte de la Ville de Lévis et transmission de ces demandes de modifications au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

Document d'aide à la décision DAJ-2018-010-R-1

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'approuver les demandes de modifications législatives à la *Charte de la Ville de Lévis*, et de transmettre ces demandes au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-88

Demande de crédits additionnels pour assumer les dépenses relatives aux travaux de réhabilitation à l'intersection des avenues des Églises et du Maréchal-Joffre (secteur Charny)

[Document d'aide à la décision ENV-2018-007](#)

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'autoriser les crédits additionnels au montant de 190 000 \$ aux postes budgétaires indiqués à la fiche de prise de décision ENV-2018-007, pour assumer les dépenses relatives aux travaux de réhabilitation à l'intersection des avenues des Églises et du Maréchal-Joffre (secteur Charny), répartis en fonction des déboursés prévus pour chacune des années 2018 à 2020.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-89

Affectation de la réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurance

[Document d'aide à la décision INF-2018-017](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'affecter un montant de 210 000 \$ provenant de l'affectation de la réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurance aux postes de dépenses en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision INF-2018-017, et ce, afin d'assumer les coûts reliés au remplacement et à la réparation des biens de la Ville assurés et non assurés endommagés à la suite d'un sinistre.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-90

Aide financière à un organisme de la communauté

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2018-019](#)

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'accorder à l'organisme de la communauté l'aide financière indiquée, selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-ART-2018-019, afin de maintenir ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-91

Avenant à l'entente en restauration du patrimoine à intervenir avec la ministre de la Culture et des Communications

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2018-021](#)

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De conclure l'avenant à l'entente en restauration du patrimoine à intervenir avec la ministre de la Culture et des Communications, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-ART-2018-021, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-92

Demande de crédits additionnels pour l'événement *Quai de la relève - Surface 2018*

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2018-022](#)

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'autoriser les crédits additionnels pour un montant de 7 058 \$ au poste indiqué à la fiche de prise de décision DVC-ART-2018-022, afin d'assumer les dépenses afférentes à la production de l'événement du *Quai de la relève - Surface 2018*, ce montant correspondant aux revenus additionnels des commandites au poste indiqué à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-93

Aide financière à la Ludothèque de Lévis

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2018-022](#)

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'accorder une aide financière de 25 000 \$ à la Ludothèque de Lévis, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-94

Aide financière aux organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2018-027](#)

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval

Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée, selon les modalités de versement prévues à l'annexe 1 de la fiche de prise de décision DVC-SPO-2018-027, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-95

Addenda à l'entente à intervenir avec La société d'habitation du Québec et l'Office municipal d'habitation de Lévis concernant le programme de supplément au loyer dans le cadre du *Programme supplément au loyer – Marché privé – SL1*

[Document d'aide à la décision URBA-2018-191](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis

Appuyé par le conseiller Serge Côté

De ratifier et de conclure l'addenda à l'entente à intervenir avec La société d'habitation du Québec et l'Office municipal d'habitation de Lévis concernant le programme de supplément au loyer dans le cadre du *Programme supplément au loyer – Marché privé – SL1*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2018-191, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-96

Adoption du document requis en vertu de l'article 53.11.4 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour indiquer les modifications requises au plan d'urbanisme et à la réglementation d'urbanisme à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2018-18-30 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé

[Document d'aide à la décision URBA-2018-192](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le document requis en vertu de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* indiquant les modifications requises au plan d'urbanisme et aux règlements d'urbanisme à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2018-18-30 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé, tel qu'il a été adopté par la résolution CV-2018-06-08.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-97

Ratification d'une annexe du bail intervenu avec Pattison relative aux panneaux publicitaires

[Document d'aide à la décision DEV-2018-135](#)

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De ratifier et d'autoriser l'annexe C du bail intervenu avec Pattison relative aux panneaux publicitaires, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2018-135.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-98

Programme particulier de soutien à certaines entreprises de l'avenue Bégin (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision DEV-2018-033](#)

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter le Programme particulier de soutien à certaines entreprises de l'avenue Bégin (secteur Lévis), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2018-033.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-99

Modification à l'entente intermunicipale intervenue avec la Ville de Québec concernant l'utilisation de son système des ressources humaines et de la paie

[Document d'aide à la décision APP-2018-144](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

De modifier l'entente intermunicipale intervenue avec la Ville de Québec concernant l'utilisation de son système des ressources humaines et de la paie, autorisée par la résolution CV-2010-01-77, au montant de 185 000 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2018-144, compte tenu que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-08-00

Autorisation à la directrice du Bureau de la mobilité durable pour la signature de l'avis de projet et sa transmission au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du projet structurant de transport en commun

ATTENDU que la Ville de Lévis, en collaboration avec la Société de transport

de Lévis, planifie l'aménagement de voies réservées pour le transport en commun sur le boulevard Guillaume-Couture;

ATTENDU que le projet est assujéti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*;

ATTENDU que, en vertu de cette procédure, il est requis de déposer un avis de projet au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

ATTENDU que, en vertu d'une entente convenue entre la Ville de Lévis et la Société de transport de Lévis, le Bureau de la mobilité durable de Lévis est responsable de la planification de ce projet;

ATTENDU que, en vertu de la procédure, l'avis de projet doit être présenté au ministre par un signataire autorisé par une résolution du conseil de la Ville;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'autoriser madame Marie-Lise Côté, directrice du Bureau de la mobilité durable de Lévis, à présenter au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques l'avis de projet relatif au projet d'implantation de mesures prioritaires pour le transport en commun sur le boulevard Guillaume-Couture, situé sur le territoire de la Ville de Lévis, et à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-08-01

Adoption du Second projet de règlement RV-2018-18-52 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone P0670 à même la zone P0669 et une partie des zones H0658 et P0659, rue de Saint-Rédempteur, secteur Saint-Rédempteur)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-183](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'adopter le Second projet de règlement RV-2018-18-52 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, avec changement, par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2018-06-70, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2018-183. Ce règlement a pour objet :

- de créer la zone P0670 à même la zone P0669 et une partie des zones P0659 et H0658;
- de prévoir les normes et usages afférents à cette nouvelle zone (usages autorisés, dimensions et superficies des terrains, selon l'usage, normes d'implantation des bâtiments principaux (marges, superficie d'occupation au sol, hauteurs maximales, etc.));

- de prévoir que seront ainsi autorisés dans cette zone les habitations collectives (H13) jusqu'à un maximum de 60 chambres, les habitations multifamiliales (H10) jusqu'à un maximum de 12 logements, les commerces de soins personnels ou services professionnels (C111) et les services communautaires (P1);
- de limiter la hauteur maximale des bâtiments principaux de la zone à deux étages (12 mètres);

Les modifications apportées au Projet de règlement par le Second projet de règlement consistent uniquement à préciser que seul l'aménagement de chambres sera autorisé dans le cadre de la classe d'usage Habitation collective (H13). Les changements apportés au Second projet de règlement ne sont pas de nature à changer l'objet de celui-ci.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-08-02

Adoption du Second projet de règlement RV-2018-18-40 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone M1154 à même une partie de la zone H1155, rue Édouard-Lagueux, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-186](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Second projet de règlement RV-2018-18-40 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement, par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2018-05-96.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-08-03

Adoption du Second projet de règlement RV-2018-18-41 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H1004 à même une partie des zones H1054 et H1056, rue Édouard-Curodeau, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-195](#)

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Second projet de règlement RV-2018-18-41 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2018-05-97.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-08-04

Adoption du Règlement RV-2018-18-57 sur les modalités de publication des avis publics

[Document d'aide à la décision COM-2018-007-R-1](#)

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-57 sur les modalités de publication des avis publics a pour objet de déterminer les modalités de publication des avis publics de la Ville, laquelle se fait par la diffusion sur le site Internet de la Ville et à tous endroits visés par toutes lois ou tous règlements régissant la Ville de Lévis ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter le Règlement RV-2018-18-57 sur les modalités de publication des avis publics.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-08-05

Adoption du Règlement RV-2018-18-61 modifiant le Règlement RV-2016-15-62 concernant la circulation de certains types de véhicules hors-route sur certains chemins publics

[Document d'aide à la décision GEN-2018-080-R-1](#)

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-61 modifiant le Règlement RV-2016-15-62 concernant la circulation de certains types de véhicules hors-route sur certains chemins publics a pour objet de régir le passage des motoneiges sur une partie de l'accotement de la rue John-A.-Scott (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville), du chemin Filteau, du chemin Aubin et de la rue de Bernières (secteur Saint-Nicolas) ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter le Règlement RV-2018-18-61 modifiant le Règlement RV-2016-15-62 concernant la circulation de certains types de véhicules hors-route sur certains chemins publics.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-08-06

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2018-08-07

Félicitations aux membres du personnel du Service sociocommunautaire de la Direction de la vie communautaire

Il est proposé par la conseillère Amélie Landry
Appuyé à l’unanimité

De féliciter les membres du personnel du Service sociocommunautaire de la Direction de la vie communautaire pour avoir reçu le prix d’excellence de l’Association des camps du Québec grâce à la nouvelle entente de partenariat avec le Centre intégré de santé et de services sociaux Chaudière-Appalaches, source de fierté et d’inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l’unanimité

CV-2018-08-08

Félicitations à Rues principales

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu
Appuyé à l’unanimité

De féliciter Rues principales pour avoir organisé Le salon des trouvailles de Noël du 23 au 25 novembre 2018 au Juvénat Notre-Dame du St-Laurent, source de fierté et d’inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l’unanimité

CV-2018-08-09

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

À 19 heures 37, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Anne Bernier, assistante-greffière
